



MODALITES D'EXPÉDITION

CHALOT & associés
Fécamp
HÔTEL DES VENTES MAUPASSANT

Contact expéditions : Emmanuelle GOLAIN – Tel : 02 35 28 10 84

**Important : Tout règlement doit être honoré avant le retrait ou l'envoi des lots adjugés.
Par manque de fiabilité du système Paybox, nous ne collectons pas vos données bancaires laissées sur la
plateforme Interencheres et ne débitons pas votre carte bancaire.**

Enlèvement sur place



Tous les objets

GRATUIT

Du mardi au vendredi midi de
10 à 12 h et de 14 à 18 h.

**FRAIS DE GARDIENNAGE
AU-DELA DE 15 JOURS**

Mail Boxes MBE

**Objets
peu encombrants**

Tous nos envois sont
confiés à la société



MAIL BOXES ETC.

Après règlement
de votre bordereau

Mail boxes MBE & Transports INES



**Mobilier, services
de verres, tableaux
œuvres fragiles,
etc.**

Après règlement de
votre bordereau :
**MAIL BOXES ou
TRANSPORT INES
06 72 06 71 87**

Attention : Au moment où le marteau tombe, l'acheteur devient le propriétaire de l'objet même s'il n'a pas encore réglé son achat ni même pris possession de son lot. Il y a transfert de propriété et par là même transfert des risques.
Nous attirons votre attention sur le fait qu'il vous appartient d'assurer vos objets pendant leur transport.

Comment estimer vos frais d'expédition ?

Les objets présentés en ventes publiques n'ont pas de dimensions normalisées

Les plus courants sont envoyés à vos frais par MAIL BOXES qui se chargera de l'enlèvement, du colisage et de l'expédition de vos lots généralement via UPS.

Par-contre, les objets qui sont plus encombrants ou d'un poids excessif requièrent obligatoirement de passer par un transporteur spécialisé. (TRANSPORTS INES ou TRANSPORTEUR de votre choix).

Enlèvement obligatoire et délais d'expéditions

Dès lors que vous **avez réglé votre bordereau et convenu des modalités d'expédition**, vos lots vous seront généralement envoyés à vos frais **dans un délai de 48 à 96 heures en fonction de la complexité du colisage.**

Attention, vous êtes responsable de l'enlèvement de vos objets après la vente.

La maison de ventes ne peut pas se substituer à un garde meuble.

Remarque : aucune remise de lot ne sera effectuée avant le paiement intégral du bordereau d'adjudication.

Des frais de gardiennage seront facturés à l'acheteur à partir du 16^{ème} jour après la vente : 3 € HT/objet pour les objets et 5 €/jour pour le mobilier.



**Attention ! Pour des raisons de fragilité évidente,
certains objets ne pourront être expédiés.**